

Retour sur le CSE Extraordinaire du 3 Février 2022

Février 2022

Consultation Déménagement Latitude : Face à un projet « inachevé » le CSE a demandé à la Direction la mise en place d'actions avant et après ouverture du site nécessitant une réponse lors du CSE du 24-25 Février !

Le 03 Février 2022, une réunion extraordinaire du CSE SSG a été organisée par la direction. Le CSE SSG devait rendre un avis sur le déménagement des salariés SSG de Manhattan, Meudon, Triangle, Puteaux et en partie Kléber qui seront rattachés sur le futur site de Latitude de La Défense.

Un très grand nombre de points négatifs ont été relevés par le cabinet 3CSE grâce au questionnaire et les entretiens qu'il a mené. Lors des échanges, nous avons été également fortement surpris d'apprendre certaines informations que la direction s'était bien gardée de nous transmettre depuis le début de la consultation en Novembre 2021.

Voici les différents points remontés par le cabinet d'expertise pouvant causer des situations anxiogènes possiblement génératrices de Risque Psycho-Sociaux (RPS) :

- Une conduite du projet sans participation des salariés et des élus tout du long de l'opération,
- Des managers d'entités ayant répondu au questionnaire ne s'estimant, eux-mêmes, pas assez informés,
- Une incapacité générale de tous les salariés à se projeter dans l'organisation du Flex Office (renommé « environnement dynamique du travail ») : l'absence de présentation des outils de gestion des espaces de travail individuels, aucune présentation de solution palliative en cas de problème entre fréquentation du site, nombres de places disponibles et télétravail régulier, aucune présentation des modalités d'accueil des salariés lors de l'emménagement, aucune présentation de règles claires d'octroi de place de parking pour un salarié alors que ce qui est prévu en terme de places de stationnement sur Latitude est très largement sous-dimensionné par rapport aux offres précédentes sur les sites fermés, notamment Meudon (900 places).
 Il est prévu sur Latitude :

- 55 emplacements vélo pour un besoin estimé par l'expert de 140,
- 33 places deux-roues pour un besoin estimé par l'expert de 75,
- 211 places libres voiture pour un besoin estimé par l'expert de 257.

=> Nous avons appris pendant les échanges que 30 places de voiture étaient réservées pour le management, notamment par les Directeurs de BU qui décideront DISCRETIONNAIREMENT de qui aura l'accès au parking inscrit sur leur badge (bonjour l'exemplarité !).

=> La Direction refuse, de plus, de mettre en place une information vers les élus sur les refus de stationnement et leur raison ! SIC !

- Un impact déclaré par les salariés de 55min de temps de transport pour se rendre sur Latitude bien supérieur à celui indiqué par la Direction, avec un temps plus significatif de 62mn pour les salariés qui étaient à Meudon avec éventuel changement du type de transport en passant obligatoirement par les transports en commun (Adieu la voiture pour certains salariés).
- Mise en place du FlexOffice sans concertation avec les organisations syndicales. Ex. : Impossible de faire une réservation de poste avant d'arriver sur site. Il sera juste possible de visualiser les places libre au moment T. Aussi, lorsque vous arriverez sur le site, il est possible de ne pas avoir de poste de travail libre ou pas à l'étage de sa BU, proche de ses collègues habituels dans un projet, une équipe : La Direction semble optimiste en cette période de Télétravail Exceptionnel et grâce au Télétravail Régulier. Hors, les jours les plus demandés à être télétravaillés sont les lundis et vendredi. Ce qui pourra engendrer un engorgement du site de Latitude du mardi au Jeudi ! La Direction ne veut pas le voir !
- L'installation de capteurs de présence sous chaque poste de travail qui libèreront automatiquement le poste de travail s'il est inoccupé pendant 2h ! Une place de travail sans dans un premier temps permettre de réservation personnelle par outlook ou toute autre moyen ! C'est-à-dire sur un mode de fonctionnement du jeu de la chaise musicale « Premier Assis, Premier Servi » !! Sic !! Rien n'interdira à l'avenir à la direction d'interfacer les informations remontées par les capteurs qui sont conservées pendant 1 an à des fins d'amélioration du système, ni même de passer à l'avenir par des réservations personnelles qui permettront, à nul douter, ce que nous refusons à S3I : un éventuel flicage des salariés !!
- Des sanitaires en quantité insuffisante notamment dans la partie recevant du public (ERP).
- Des aménagements impactant négativement les personnes à mobilité réduite (*moquette non adaptée*)
- Des espaces de travail en m² très fortement inférieurs aux préconisations de l'INRS : -30,57%
- Des salariés « entassés » ne pouvant pas respecter les gestes barrière (*40 cm de chaise à chaise par exemple*).
- Des conditions d'hygiène insatisfaisantes avec la mise en place du FlexOffice et l'utilisation d'écran partagés sans nettoyage entre 2 occupant d'un poste de travail : Ce sera au salarié arrivant sur un poste de travail Flex Office de le nettoyer à son arrivée !

Devant ces constats, le CSE SSG a voté par 25 voix pour (c'est-à-dire hormis les 6 élus CFDT, 3 élus Avenir, 1 élu Solidaires) de demander à la Direction la mise en place d'actions qu'elle doit confirmer pour le CSE de fin février, à savoir :

- Avant l'ouverture de Latitude : Visite des locaux finis, une présentation des outils de réservation d'une place disponible de travail,
- Après l'ouverture de Latitude : Un premier état des lieux dans la 1ère semaine d'ouverture, un suivi trimestriel sur une année afin de mettre en évidence les points forts/faibles, les axes d'amélioration, un point spécifique Latitude en CSE trimestriel consacré aux questions CSSCT, la présentation en CSE un rapport détaillé sur la restauration à Latitude par des indicateurs à définir, une enquête sur la perception d'éventuelles nuisances sonores et leurs impacts, un suivi de tous les dysfonctionnements en CSE tous les mois, ...

La direction n'a, à aucun moment, pu donner des réponses très complètes (réponses parfois mêmes hésitantes) en disant « ... qu'ils n'avaient pas pu tester certaines mesures et qu'à ce titre, nous verrions sur place en nous adaptant !!!!! ... ».

CHEZ S3I, NOUS ESTIMONS QUE CE PROJET N'EST PAS ABOUTI, ET QU'APPRENDRE EN MARCHANT ALORS QUE L'ON NE VEUT MÊME PAS TRAITER LES PETITS CAILLOUX DANS LA CHAUSSURE QUE NOUS AVONS REMONTÉ, EN ATTENDANT D'AVOIR MAL AUX PIEDS N'EST PAS NORMAL ET NOUS ATTENDONS RÉPONSE DE LA DIRECTION SUR TOUS CES POINTS AU PROCHAIN CSE DES 24 ET 25 FEVRIER PROCHAIN.

Selon les salariés




Ils ont même dit que le projet était écolo : ils m'arrosent une fois par semaine !! ☹ ☹



Selon la direction



 Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>
 Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.s3i-france.com/hous-contacter>
 Pour nous contacter : contact@s3i-france.com

Les négociations au niveau de l'UES

- Négociation sur Congés mère de famille
- Plan Épargne Groupe avec l'offre WeShare.

ET N'OUBLIEZ PAS D'ALLER CONSULTER NOTRE COMMUNICATION SYNDICALE EN CLIQUANT ICI.